

SENS ET ENJEUX DE L'ÉDUCATION À INTÉGRATION AFRICAINE

KOFFI Lopez Emmanuel Oscar

École Normale Supérieure d'Abidjan

koffilopez@live.fr

Résumé :

L'Afrique est résolue à transformer son système d'enseignement afin de garantir la participation de ses citoyens à la dynamique du progrès amorcée depuis la décolonisation et qui devait aboutir à son autonomie. Au cœur de la problématique de l'éducation à l'intégration africaine, subsiste l'idée de l'unité inter-régionale susceptible de réaliser cet horizon. Cette contribution se situe dans le cadre théorique de la philosophie politique et morale. Elle a pour objectif de promouvoir un idéal d'humanité au sein duquel, comme le souligne Nkrumah (1964, p. 61), les peuples africains se retrouvent rassemblés autour de valeurs communes pour assurer une meilleure défense de leur souveraineté. Il sera question d'observer, à partir de la méthode analytique, de quelle manière une éducation en faveur de l'unité africaine pourrait conduire à l'émergence d'une communauté plus forte et résiliente, résolument engagée sur les sentiers de la renaissance.

Mots-clés : Culture, Éducation, Intégration, Nationalisme, Panafricanisme.

Abstract

Africa is determined to transform its education system to ensure its citizens' participation in the dynamic of progress initiated after decolonization, a process that was intended to lead to its autonomy. At the heart of the issue of education for African integration lies the idea of inter-regional unity capable of realizing this goal. This contribution is situated within the theoretical framework of African philosophy. Its objective is to promote an ideal of humanity in which, as Nkrumah (1964, p. 61) emphasizes, African peoples are united around shared values to better defend their sovereignty. Using an analytical approach, we will examine how an education that fosters African unity could lead to the emergence of a stronger and more resilient community, resolutely committed to the path of renaissance.

Mots-clés : Culture, Éducation, Intégration, Nationalisme, Panafricanisme.

Introduction

Les luttes nationalistes visaient la réhabilitation de la dignité de l'homme noir dont l'image a été ternie par la sombre période de la traite négrière. Les Africains réclament leur droit. En réponse au racisme, ils s'inventent un univers culturel commun pour vanter les vertus et les couleurs de l'Afrique. L'objectif de cette initiative est la liberté. Les peuples assujettis sont invités à l'union sacrée, afin de réaliser l'égalité des droits civiques et obtenir l'abolition de toutes les formes de discrimination raciale. Pour Kodjo, (2013, p. 104), « cette entreprise est importante pour amener la jeunesse à être fière de sa culture ». À l'orée du troisième millénaire, l'on constate une sorte d'implosion marquée par l'instabilité politique, rendant de nombreuses communautés vulnérables à la misère. La corruption, les mauvais gestionnaires et les controverses pour le changement constitutionnel en seraient l'explication.

La cohésion sociale, ainsi que le souligne Ki-Zerbo (1900, pp. 31-32), s'enlise au détour des années soixante-dix en raison de l'adoption des programmes d'ajustement structurel, imposés par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International. Avec les cures d'amaigrissement de l'État et des finances publiques, le diplôme ne garantit plus l'accès à un emploi de qualité. Il se produit l'exode des compétences vers les pays du Nord. Pour Dumont (1962, p. 7), l'Afrique noire est mal partie ; elle se meurt et ne finit pas de reculer. Entre généralisation de la pauvreté et conspiration internationale, tous les signaux semblent indiquer la faillite des modèles de développement. Se pose la nécessité de refonder le contrat social entre les populations, les politiques publiques et les institutions.

Après la rupture du paradigme Est-Ouest, la conférence de la Baule invite les chefs d'État à l'ouverture de leur pays au multipartisme. L'accès à la démocratie ouvre la voie aux protestations. Leur virulence dans un contexte de crise

économique participe à l'effondrement des territoires d'outre-mer. La réforme du système éducatif s'impose pour renforcer les bases de la République et assurer le développement à la mesure des aspirations du peuple.

Épouser la cause de l'unité nationale par la mutualisation des efforts afin de renverser l'ordre néocolonial se présente comme l'idéal auquel aspirent les pères des indépendances. Comme le stipule Dagaud (2012, p. 42), il est question d'opter pour un socialisme, « une idéologie de libération capable d'éduquer la masse militante en vue d'une cohésion sociale libérée de l'emprise mordante de l'impérialisme sous toutes ses formes ». La culture de l'intégration devrait être incorporée à tous les modèles d'enseignement pour mettre un terme à la logique d'enfermement idéologique qui participe à nourrir la domination impérialiste.

Par ailleurs, rien ne peut s'accomplir sans une ouverture sur l'extérieur. Le progrès humain est fils de contact positif. L'isolement et la singularité ne sauraient être la solution au modernisme. Un environnement cloisonné est un milieu négatif pour la croissance. Chaque pays isolé dans sa surface est limité à réaliser la paix et l'amélioration du niveau de vie des populations. Aussi l'unité africaine, en vue du progrès social, fait-elle face à de nombreux échecs. Cette situation n'est-elle pas liée à l'absence d'une éducation aux valeurs d'intégration ?

Notre contribution se situe dans le cadre théorique de la philosophie politique et morale. Elle a pour objectif de penser les conditions du rapprochement des peuples africains en des ensembles régionaux pour développer entre États du sud des partenariats exportant le savoir, les compétences ainsi que les échanges d'expertises de manière à propulser le développement économique et social. Concrètement, il s'agit d'observer comment l'éducation à l'intégration africaine pourrait contribuer au projet d'une Afrique indépendante et libre.

Considérant, avec Kane et al. (1998, p. 18), que l'intégration régionale est une réponse à la domination et par-delà un cadre de lutte contre la marginalisation des instances de décision, quelles peuvent être les caractéristiques d'une pédagogie de l'unité ? Pour répondre à cette problématique, nous présenterons un argumentaire en trois parties : 1- le concept d'intégration africaine ; 2- les principes et les enjeux de l'éducation à l'intégration, 3- les défis d'une instruction à l'unité pour les droits de l'homme, l'écologie et la renaissance africaine. La méthode analytique servira de base à la réflexion et permettra d'observer les limites du régionalisme et ses solutions.

I- Le concept d'intégration africaine

L'intégration consiste à rassembler les parties d'un système pour former un tout cohérent. Le mot tire son origine du latin *integratio* qui signifie rassemblement. Il s'agit, au regard de Morfaux et al. (2011, p. 281), d'« une politique de fédération des énergies par l'instauration d'institutions collectives pour créer un cadre commun de gestion ». Au sein de la notion subsiste l'idée du vivre-ensemble ; elle s'oppose au cloisonnement des espaces géographiques et renvoie à l'élimination de toutes les formes de discrimination.

Présentée comme le fait pour les États africains de mettre ensemble leurs ressources afin de sortir du sous-développement, l'intégration africaine a pour objet la libération du joug de la domination coloniale à travers la communalisation. Elle se rapporte à un processus dans lequel des organisations communes sont mises en place en vue d'assurer la coopération. L'intégration se caractérise par l'uniformisation des politiques de production. Il s'agit de promouvoir des règles fédératives applicables à des secteurs déterminés. Cela nécessite l'abandon de compétences étatiques au profit de structures supranationales.

La collaboration suppose le partage de la souveraineté par des procédures institutionnelles ; celles-ci pourraient se définir par une élimination des obstacles aux échanges entre pays à travers une démarche de coordination des directives. Le but n'est autre que la cohésion des peuples qui pourront avoir en commun des caractéristiques comme la langue, la culture, la monnaie. Le rêve d'une Afrique prospère ne saurait se réaliser sans l'unité. Constituer un front conjoint pour défendre ses intérêts dans un monde qui se globalise de plus en plus apparaît comme l'un des plus grands défis de son histoire. Partout dans le monde, des États s'associent, des accords voient le jour et influencent les relations intercommunautaires.

En Asie, en Europe, en Amérique latine ces rassemblements conduisent à réaliser un idéal de développement. Sous les tropiques, Garvey, Senghor en appellent à l'union sacrée. L'Afrique doit s'unir parce qu'elle offre au monde le spectacle de tissus sociaux qui se désagrègent continuellement. Disloquée, elle est menacée de disparition avec les crises qui se succèdent au fil des années. En ce début de siècle, elle présente au monde l'image d'un espace où la guerre, la famine, les rébellions constituent le quotidien des populations. Cette situation rend impossible toutes les tentatives de développement.

Aussi, le cheminement du continent vers l'intégration est-il lié à la vision des pères après sa fragmentation à la conférence de Berlin. Toutefois, la problématique est antérieure à la période des indépendances, puisque les premiers débats sur la question de l'unité remontent au XIX^e siècle à l'initiative des élites de la diaspora des Amériques et des Antilles. Elle trouve un écho favorable au sein des dirigeants africains qui luttent pour accéder à la souveraineté.

Le mouvement panafricaniste voit le jour et refuse toute idée d'association au monde blanc. Il défend la cause des pays africains. Après la décolonisation, l'unité continentale se définit

comme une nécessité pour assurer le renouveau de l’Afrique. Il existe, par ailleurs, un hiatus entre le nombre d’organisations continentales en charge de l’intégration et les résultats obtenus. Selon Ziegler (1980, p. 21), « l’Afrique, est le plus morcelé de tous les continents ».

Sa partition n’a pas tenu compte de ses traditions. Pour la partager, l’on s’est appuyé sur des caractéristiques géographiques comme les fleuves, les collines, les tracés méridiens, les parallèles. Le verrou colonial sauté, les barrières n’ont pas pour autant disparu ; elles poussèrent partout. Les États indépendants ont ignoré leur histoire, laquelle révèle qu’une nation est l’émanation d’un tissu d’intérêts communs à plusieurs communautés conscientes que ce qui les unit est plus important que les différences tribales.

Le développement de l’intégration africaine laisse apparaître un double fondement : le haut et le bas. L’intégration verticale se rapporte à l’élite. Elle consiste à confier les rênes de l’unification aux leaders d’opinion. L’intégration horizontale concerne la masse. Les peuples au cours de leur parcours ont tissé des relations qui transcendent les frontières et qui pourraient être mises à profit dans le cadre de l’union régionale.

La fin de la colonisation participe à la naissance de deux catégories de dirigeants : les radicaux et les modérés. Si les premiers sont favorables à une rupture avec le monde occidental, les seconds sont, plutôt, pour le maintien des relations avec les pays capitalistes. La tendance de Brazzaville préconise la conservation des liens historiques de dépendance avec la métropole. Chaque pays devrait promouvoir son développement sur la base de ses relations avec la puissance colonisatrice. Le camp d’Accra souhaite l’indépendance totale de tous les pouvoirs.

La conférence des partis indépendants consacre la position des modérés. La régionalisation leur apparaît comme une réponse au désir de fraternité qui anime les peuples qui ont

traversé les mêmes épreuves : traite négrière, colonialisme, invasion étrangère. La création d'une fédération regroupant tous les pays d'Afrique se révèle comme un impératif, puisque la balkanisation constitue un facteur de marginalisation sur le plan international.

L'Organisation de Unité Africaine est mise en place et constitue un tremplin pour garantir l'harmonie des politiques de développement. Devenue Union Africaine, la volonté de se réapproprier son destin n'en sera pas pour autant ébranlée. Cette dynamique conduit à la création de structures comme la CEMAC, la COMESA, l'ASCENA, l'OHADA¹. Aussi, les conflits d'intérêts conduisent-ils à l'échec du projet. Certains dirigeants ne sont pas prêts à subordonner aux intérêts des politiques nationales les objectifs économiques de la région et d'autres n'acceptent pas de céder des aspects de leur souveraineté aux institutions régionales.

De nombreuses voix s'élèvent pour fustiger l'intégration par le haut. Elle serait incapable de contribuer à l'union, car la lutte anticoloniale a laissé libre cours au culte de la personnalité. Le rêve d'unité devrait se faire par le bas parce qu'il y a lieu de fonder l'intégration sur les peuples. Cela reviendrait à sortir le débat des salons feutrés pour le ramener au niveau de la société civile. Cette perspective invite l'intégration à avoir les communautés pour assise.

En outre, le désir de l'autre à travers le renoncement au repli sur soi semble être au centre d'une intégration réussie. Il s'agit, pour MBaou, (2007, p. 23), « de se projeter vers autrui afin de faire sien ses besoins ». C'est dans cette attitude que se

¹ La CEMAC est la Communauté économique et Monétaire de l'Afrique Centrale. Sa mission est d'établir une union plus étroite entre les peuples des États membres pour raffermir leur solidarité géographique et humaine. La COMESA est le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe. C'est une organisation économique régionale dont l'une des missions se trouve être la libre circulation des biens et des personnes, la constitution d'une union douanière. L'ASCENA se définit comme l'Agence pour Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar. Elle joue un rôle important dans le cadre de la fourniture des services de la navigation aérienne dans les espaces. L'OHADA, Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires, est quant à elle une organisation internationale qui visent à faciliter les échanges commerciaux et attirer les investissements en Afrique.

trouve l'énergie nécessaire pour faire tomber les cloisons. Cependant, cette forme d'unification est en proie à une impasse car la collaboration des uns par rapport aux autres n'est pas toujours harmonieuse et recèle des sources de tension. Les conflits sont la preuve de la difficulté à fonder l'intégration sur les relations entre communautés. Pourquoi peine-t-elle à se réaliser ? Ne serait-ce pas en raison d'un déficit d'éducation aux valeurs d'unité ?

L'éducation est une fonction de dépassement social. Quand cet emploi est aboli, il se produit un déprérissement dans le métabolisme de base de la société. L'Afrique va mal parce qu'elle charrie en son sein des normes sociales nocives comme le favoritisme, le culte de la médiocrité. Elle devrait s'imprégnier de l'histoire des arts négro-africains pour orienter la connaissance sur l'étude des réalités culturelles africaines. Cette idée ne préfigure-t-elle pas les principes et enjeux de l'éducation à l'intégration africaine ?

II- Les principes et les enjeux de l'éducation à l'intégration africaine

L'approche intégrative de l'éducation renouvelle la réflexion sur la transmission de connaissances susceptible de réaliser la transition pédagogique destinée à briser le mur de la méfiance entre les peuples. Cette mutation signifie que l'on passe d'une didactique de la reproduction des normes sociétales à des pratiques visant à affirmer une plus grande autonomie de l'apprenant. Elle exige que les théories soient analysées de manière critique. Il s'agit de retenir ce qui peut conduire à former un citoyen ouvert au respect de la différence.

Ce principe suppose que dans la formation soit incluse la découverte des cultures endogènes. Ce choix introduit au dialogue culturel initiateur du nouvel art de vie. L'école intégrée est une institution appelée à former un homme ouvert à l'éthique

universelle. Si l’Afrique n’arrive pas à décoller, c’est parce qu’elle s’appuie sur une école piégée culturellement. Elle est restée dans le moule des pays occidentaux.

Pour que l’institution scolaire s’approprie le progrès, il est nécessaire qu’elle puise sa force dans ses origines. En ce sens, l’un des principes de l’éducation à l’intégration africaine serait l’harmonisation des offres de formation pour répondre aux exigences de la mondialisation, sans pour autant renoncer à son identité. Aussi, plusieurs personnes dénoncent-elles l’internationalisation comprise comme un processus d’homogénéisation consistant en une mise en conformité des comportements par rapport au canon que serait le modèle occidental.

Cet art de vie aurait ses héritiers provenant des sociétés dites évoluées. Le milieu africain a pour obligation de développer des valeurs partagées autant par les cultures endogènes que par celles des autres continents pour mettre en œuvre des habiletés susceptibles de produire des échanges entre communautés. Il s’agirait d’un modèle éducatif capable de briser les barrières et pouvant conduire l’individu à ne plus voir l’autre comme un étranger, mais comme les enfants d’une même famille : l’Afrique.

Le système scolaire colonial n’a pas répondu à cette exigence au regard des crises auxquelles le continent se trouve confronté. Le pouvoir de l’autorité est contesté. Les insurrections armées font du continent un espace à l’agonie. Elle demeure associée aux pires fléaux de l’humanité : guerre, famine, sécheresse. Cette situation fait apparaître la nécessité d’une pédagogie de l’unité puisqu’il est question de parvenir à une standardisation des politiques et procédés économiques pour favoriser les échanges et réduire la pauvreté.

En outre, les limites de l’intégration africaine s’observent dans la répression fiscale qui conduit à appauvrir les populations et les amène à utiliser le secteur informel comme moyen de

subsistance. Le pouvoir politique qui a contribué à cette situation utilise leur misère pour attirer la sympathie des bailleurs internationaux. L'aide au développement qui aurait dû leur permettre de sortir de la précarité est détournée de son objectif ; elle sert plutôt à remercier les clients du parti de droite, à neutraliser les adversaires politiques et à subventionner les populations capables de conduire à la révolte. Ces ressources sont utilisées pour soudoyer les forces de sécurité, en leur allouant des primes à chaque répression des manifestations de l'opposition.

L'éducation à l'intégration se fonde sur le principe de l'humanisme. Le capitalisme se doit d'avoir un visage humain au risque d'être un vecteur de l'anéantissement de l'homme, de son ravalement au rang de bête de somme, sans autre importance que d'alimenter le marché de distribution. Il perdrait sa valeur et serait réduit à l'état de simple élément de l'univers, sans plus d'intérêts que les autres espèces de la naturelité. Avec cet enseignement, il est question, comme le révèle Njimon (2012, p. 93), de « préserver l'image originelle de l'homme ».

D'un autre point de vue, l'un des enjeux majeurs de l'éducation à l'intégration africaine serait de dialoguer avec les autres cultures, sioniste, hindou, occidentale de manière à s'inspirer de leur réussite. La création de ce cadre d'échange collaboratif pourrait conduire à s'approprier ce qui se fait de mieux ailleurs pour construire les bases d'un développement harmonieux.

Aussi, l'éducation à l'intégration africaine revêt-elle une grande importance pour la communauté parce qu'elle participe au déploiement de valeurs universelles. Sa mise en œuvre se révèle essentiel pour jeter un regard critique sur la fonction du pouvoir : tout projet d'unification ne saurait se réaliser sans un diagnostic des déficiences du fonctionnement de la bureaucratie. Pour Ki-Zerbo, (2013, p. 18), l'État africain serait prédateur. Sa

progression révèle des régimes successifs à parti unique suivis de dictature militaire.

La présence des formes les plus achevées de corruption que l'on rencontre dans les administrations, serait un obstacle à la lutte contre les clivages. Que dire de l'occultation des critères de compétences au profit de la logique de réseau ? Les avantages liés à la fonction conduisent au mépris des usagers anonymes qui sont mal ou pas servis, ignorés. Tout ceci fait de l'entreprise un espace de soupçon avec les récurrentes accusations de détournement des deniers publics. La culture de l'impunité en ajoute à la démotivation des agents de l'État. L'exercice de fonctions autres que celles dévolues conduit à l'improductivité. Aussi, des supplétifs de personnels accomplissent-ils des activités qui participent l'explosion des budgets. Pour une intégration africaine réussie, il paraît essentiel de pointer du doigt ces réalités. La critique sociale est une exigence pour toute nation qui prétend au développement. L'on aspire à l'unité afin de régler définitivement le problème du progrès social. Toutefois, cela paraît anachronique d'en faire une aspiration alors que les États sont fragmentés de l'intérieur : le désir de changement se doit de commencer au sein des administrations avant de s'étendre à la région. Cette réalité appelle à interroger les défis de l'intégration africaine : quelle pourrait être l'apport d'un enseignement intégré à la construction d'une Afrique nouvelle et plus résiliente ?

III- Les défis de l'éducation à intégration africaine

Cette étude vise à comprendre les enjeux de l'éducation à l'intégration africaine afin d'en identifier les défis de manière à penser le progrès social cher aux pères des indépendances. Il s'agit de réfléchir à l'intérêt d'une éducation capable de favoriser la coopération, les échanges entre peuples de manière

à promouvoir des grands ensembles ou fédérations à l'objet de se constituer comme une force majeure sur la scène mondiale.

Aussi, toute activité de recherche repose-t-elle sur une méthodologie, c'est-à-dire la méthode et les techniques utilisées pour son élaboration. Elle renferme la procédure employée pour collecter et traiter les informations recueillies. Pour Pinto et al. (1971, p. 288), elle se rapporte aux opérations par lesquelles l'on cherche à atteindre la vérité scientifique. De cette manière, elle se réfère aux outils utilisés dans la construction de l'objet d'étude.

Pour ce travail, la méthode analytique a été mobilisée. Elle a permis d'analyser des faits puis à en tirer des conclusions. Les situations qui font l'objet d'examen se rapportent aux événements ayant porté atteinte à la dignité humaine : esclavage, traite négrière, colonisation, néocolonialisme. Il y a également la fragmentation de l'Afrique à la conférence de Berlin fondée sur des critères géographiques artificiels au détriment des réalités culturelles et historiques.

Cette production se révèle d'une importante portée sociale parce qu'elle se propose de participer à la rupture d'avec l'héritage des systèmes éducatifs coloniaux inadaptés aux réalités africaines. Elle est par sa nature qualitative, théorique et critique ; elle adopte une démarche réflexive consistant à analyser, questionner le sens et les enjeux de l'éducation à l'intégration africaine et à l'entrevoir comme solution pour une Afrique souveraine et résiliente.

La technique déployée est la recherche documentaire. Avec elle, il a été question d'aller à la rencontre d'auteurs, d'ouvrages, de sources écrites. L'examen de ces ressources nous a permis d'observer que la mise en œuvre d'un enseignement intégré requiert des exigences dont la définition d'un cadre organique, la révision des curricula, la formation de personnels. L'élaboration de structures organisationnelles apparaît nécessaire, car la mise en œuvre d'une telle discipline requiert

son inscription dans la loi pour faire de son enseignement une obligation. La révision des curricula se révèle aussi indispensable pour inclure dans les maquettes les concepts qui lui sont propres : administration des organisations régionales, dynamiques économiques, négociations géostratégiques. Quant à la formation des maîtres, elle répond au besoin de disposer des personnes qualifiées pour dispenser cet enseignement.

En outre, cette production pourrait se situer dans le cadre théorique de la philosophie politique et morale. Elle peut s'y tenir parce qu'elle invite à sortir de l'enfermement idéologique hérité de l'historiographie coloniale présentant l'Africain comme la figure pauvre de l'humanité, un peuple battu et bafoué. Il s'agit de se défaire du complexe d'infériorité pour penser un idéal d'éducation susceptible de conduire au progrès sociohistorique.

En somme, la question de l'intégration apparaît comme une préoccupation majeure pour tous les systèmes d'enseignement parce qu'il s'agit d'observer en quoi la convergence des politiques pourrait mettre fin aux corridors transfrontaliers de sorte à faciliter les échanges entre peuples. Pour atteindre ce but, plusieurs défis se posent. Ils se situent au niveau, politique, socioéconomique, culturel ; ils concernent les droits de l'homme, l'écologie et la renaissance.

Sur le plan politique, il est possible d'observer que les régimes de l'après seconde Guerre Mondiale sont totalitaires par leur idéologie. En leur sein, l'homme et ses libertés sont niés. N'ayant plus de valeur, il ne vaut que par son appartenance à une communauté prétendument raciale, ce qui justifie la haine des groupes dits inférieurs : juifs, slaves, francs-maçons. Aussi, l'extermination scientifique en univers concentrationnaire implique-t-il l'avilissement des victimes dont la dignité est bafouée jusqu'à la mort : la barbarie. Le génocide, produit de la résurgence des idéologies de l'exclusion permet de réaffirmer la nécessité d'une promotion des droits humains. Les outils

politiques d'intégration africaine susceptibles d'y mettre fin sont multiples. Pour Israël (1998), ce sont la Charte Africaine des Droits de l'Homme, de la Cour International de Justice, du Parlement Panafricain, des Tribunaux régionaux.

Par suite, les problèmes environnementaux sont communs à la plupart des pays de l'Afrique parce qu'ils partagent les mêmes écosystèmes devenus fragiles par les mêmes tendances : mouvements migratoires, extension des zones agricoles, pression démographique. Certaines questions telles que celles relatives à la biodiversité gagneraient à être abordées dans un contexte régional. Pour un adressage des problèmes en lien avec la crise environnementale, il paraît essentiel de partager les expériences. L'éducation à l'intégration se révèle, à cet effet, utile pour coordonner les efforts, adopter des pratiques respectueuses du cadre de vie comme le tri sélectif, l'utilisation des énergies renouvelables, la réduction des déchets plastiques.

Par ailleurs, à la chute du communisme le nouvel ordre mondial établit une limite entre le Nord et le Sud. Cette opposition constitue la version libérale de la mondialisation au service des multinationales dont les activités ne sont plus entravées par les législations nationales. Dans un monde désormais multipolaire, il est nécessaire de prendre conscience de l'interdépendance entre les peuples. Les mouvements intégristes, résultat de la pensée unique et de la charia témoignent de la nécessité de redéfinir les valeurs d'une véritable unité en faveur de l'humanité.

Pour terminer, la renaissance africaine s'inscrit dans cette démarche de rupture avec les représentations pessimistes. Elle consiste à recouvrer une image juste de soi. Le mythe du nègre dépourvu de toute intelligence devrait prendre fin. C'est, en effet, l'une des missions de l'éducation à l'intégration africaine. Comme champ de connaissance, elle entend changer le rapport de l'Africain à son histoire. L'idée est de renouer avec

cette époque de grandeur dont Cheikh Anta Diop se fait le chantre à travers la réinterprétation de l'historiographie coloniale.

L'Afrique se compose d'une cinquantaine d'États. Que pèse chacun d'eux face aux grands ensembles qui occupent la scène mondiale ? Cette interrogation révèle la nécessité d'une éducation en faveur de l'intégration. À ce titre, des initiatives sont à saluer. L'Union Économique Monétaire Ouest Africaine reste, par exemple, un mécanisme de surveillance des politiques macroéconomiques au sein des États membres pour garantir l'uniformisation des procédures. De même, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique est aussi un important dispositif d'intégration parce qu'elle contribue à la promotion de la bonne gouvernance, de l'état de droit. Pour Soro (2011, p. 95), la mise en œuvre de ces institutions comme tentative de construction d'une Afrique intégrée se révèle nécessaire pour les pays en développement car elles leur permettent d'améliorer le niveau de vie de leurs habitants.

Le continent dispose d'environ huit cents millions d'habitants. Avec trente pour cent des ressources minérales de la planète, elle représente pourtant un pour cent du commerce mondial et la moitié de sa population vit avec moins d'un dollar par jour. Au dire de Kodjo (2014, p. 7), « son destin semble incertain et précaire son avenir ». Cette situation ne révèle-t-elle pas la nécessité de développer davantage des cadres d'actions collaboratifs entre les pays africains et le reste du monde pour un partenariat profitable à chacune des parties ?

Conclusion

En définitive, l'éducation à l'intégration africaine se présente comme un domaine de connaissance majeur dans le processus de construction d'une Afrique souveraine, résiliente. Les aspirations renouvelées en sa faveur sont inspirées par le

succès européen. Elles sont encouragées, à en croire Lavergne, (1996, p. 13), « par ses avantages dans un contexte mondial en plein essor et de plus en plus concurrentiel ». Face aux crises qui affectent le continent, l’unité africaine ne peut plus être pensée uniquement comme un projet institutionnel porté par les élites politiques ; elle doit devenir une réalité soutenue par les peuples eux-mêmes et l’atteinte de cet objectif requiert une refondation des systèmes éducatifs.

Comme méthode, nous avons choisi la démarche analytique. Cette approche a servi de base à réflexion ; elle nous a permis d’observer que la persistance des modèles éducatifs exogènes et l’absence d’une culture de l’unité sont les principaux obstacles à la régionalisation. Pour y remédier, l’éducation à l’intégration africaine se présente comme une réponse appropriée parce qu’elle permet, comme le révèle Diop (1960), de transmettre des valeurs d’unité culturelles pour déconstruire les logiques de repli identitaire. En s’inscrivant dans le cadre théorique de la philosophie politique et morale, cette contribution vise à réconcilier l’école avec les réalités culturelle du continent. Elle ouvre la voie à une pédagogie de l’unité fondée sur l’humanisme, le respect des droits de l’homme et la responsabilité écologique.

Toutefois, sa mise en œuvre effective suppose des réformes comme son inscription dans la loi, la révision des curricula, la formation des maîtres. Sans ces conditions, l’idéal d’intégration risque de demeurer un slogan sans portée réelle. Finalement, l’éducation à l’intégration africaine ne doit pas être perçue comme une option idéologique, mais comme une exigence puisqu’elle représente l’une des voies pour transformer la diversité africaine en une force et pour inscrire le continent dans un élan de progrès partagé. La mobilité scolaire, comme exemple concret de la dynamique d’intégration régionale, ne pourrait-elle pas y contribuer ?

Bibliographie

- DAGAUD Raoul, 2012. Le cœur de Nkrumah, Abidjan,
Les Éditions Balafons.
- DIOP Cheikh Anta, 1960. L'unité culturelle de l'Afrique
noire, Paris, Présence Africaine.
- DUMONT René, 1962. L'Afrique noire est mal partie,
préface de Abdou Diouf et Jean
Ziegler, Paris, Éditions du Seuil.
- ISRAËL Jean Jacques, 1998. Droits des libertés
fondamentales, Paris, Cedex.
- KANE Ousmane et TRIAUD Jean Louis, 1998. Islam et
Islamisme au sud du Sahara, Paris,
Éditions Karthala, coll. Hommes et sociétés.
- KI-ZERBO Joseph, 1990. Éduquer ou périr, Paris,
L'Harmattan.
- KI-ZERBO Joseph, 2013. À quand l'Afrique ?, Entretien
avec René Holenstein, Lausane,
Édition d'En Bas.
- KODJO Eden, 2013. Panafricanisme et Renaissance
africaine, Les éditions Graines de
pensées échange continentale africaine.
- KODJO Eden, 2014. Et demain l'Afrique ?, Abidjan, NEI-
CEDA.
- LAVERGNE Réal, 1966. Intégration et coopération en
Afrique de l'Ouest, Paris, Karthala.
- MBAOU Ferdinand, 2007. Le développement de
l'Afrique passe par l'amour de l'Afrique et
des africains, Paris, Publibook.
- MORFAUX Louis-Marie et LEFRANC Jean, 2011.
Vocabulaire de la philosophie et de
sciences humaines, Paris, Armand Colin.
- NJIMON Issoufou Soulé Mouchili, 2012. Penser la
philosophie à l'ère des technosciences,

- Paris, L'Harmattan.
- NKRUMAH Kwame, 1964. L'Afrique doit s'unir, traduction de Lionel Jospin, Paris, Payot.
- PINTO Roger et GRAWITZ Madeleine, 1971. Méthodes de recherche en sciences sociales.
- SORO David Musa, 2011. L'intégration comme condition de la paix et du développement, Abidjan, les Editions Balafonds.
- ZIEGLER Jean, 1980. Main basse sur l'Afrique. La recolonisation, Paris, Seuil.